

Vers une démarche architecturale régénérative

Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais ; c'est contribuer aussi à ce lent changement qui est la vie des villes... J'ai beaucoup reconstruit : c'est collaborer avec le temps sous son aspect de passé, en saisir ou en modifier l'esprit, lui servir de relais vers un plus long avenir ; c'est retrouver sous les pierres le secret des sources.

Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*

Un spectre hante la planète : celui du dérèglement climatique et de ses implications sociales, économiques et écologiques. La question énergétique, la sécheresse, les inondations et autres catastrophes climatiques nous confrontent aux conséquences des politiques menées ces dernières décennies. Le manque d'intérêt des politiques en matière d'architecture et d'aménagement du territoire et la fragmentation des pouvoirs nous mettent face à des situations dont le cours semble difficile à inverser. Notre responsabilité à tous, politiques, pouvoirs publics, entrepreneurs, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, architectes et citoyens, se situe plus que jamais dans l'action concertée.

Cependant, les contraintes environnementales peuvent également être perçues comme des opportunités pour accroître la qualité de vie et de l'espace dans les villes et villages de Belgique. Toute intervention architecturale, quelle que soit son échelle, se doit donc de répondre aux enjeux de la transition spatiale, environnementale et sociétale en intégrant les dimensions publiques, collectives et privées pour participer à la transformation positive de notre cadre de vie. Face à la limitation des ressources disponibles, il y a une nécessité de mise en commun et de partage. Nous sommes collectivement en charge de constituer qualitativement la culture architecturale de demain par un dialogue inclusif, un débat professionnel et un partage des responsabilités qui permettra de repenser notre ordre social, nos formes de gouvernance politique et notre gestion écologique. Enfin, un usage responsable et conscient du sol, un usage intelligent des territoires habités, une mobilité durable et saine, une efficacité énergétique et un recours à des méthodes et à des matériaux de construction durables développeront un environnement régénérateur et des paysages variés. Ce sont ces réflexions que le manifeste souhaite mener et poser.

Gouvernance et territoire

L'organisation du territoire au sein d'une vision d'ensemble et sur le long terme constitue l'enjeu principal pour la gouvernance dans les décennies à venir. Elle est inextricablement liée à l'architecture, à l'urbanisme, à l'ingénierie et au paysagisme, disciplines qu'on ne peut séparer et qui devront être de plus en plus capables de dialoguer avec d'autres, telles que l'écologie, l'hydrologie, la philosophie, l'anthropologie, mais aussi à la multiplicité des acteurs impliqués. Dans l'organisation d'un territoire, le paradoxe à résoudre réside dans la cohabitation entre des mesures globales qui s'imposent à l'ensemble du territoire et une approche fine et attentive aux particularités locales.

Pour le territoire wallon, on pense à l'installation d'une structure indépendante capable de stimuler la qualité spatiale des projets architecturaux, urbains et paysagers publics, telle que celle de *bouwmeester* (maître architecte) à Bruxelles, ainsi qu'à la responsabilisation de l'administration bruxelloise et wallonne, permettant le dialogue sur la base d'objectifs ambitieux et sur le long terme, capables de concevoir le territoire dans son ensemble.

- 1. Seule une approche holistique sur le long terme permettra d'assurer un environnement de qualité aux générations futures.**
- 2. Mettre en place les structures de gouvernance nécessaires afin d'éviter des actions dispersées et fragmentées.**
- 3. Faire collaborer toutes les forces vives à différentes échelles : groupements citoyens, universités, opérateurs culturels, organisations professionnelles et administrations liées à l'organisation du territoire et de l'architecture.**
- 4. Le territoire se trouve confronté à des préoccupations environnementales, économiques, sociales et, désormais, géopolitiques. Face à la diversité des intérêts, ce territoire sera objet de négociations. L'enjeu consiste à transformer ces intérêts apparemment contradictoires en intérêts partagés. Les territoires à risque (pollution, inondations, etc.) peuvent devenir des « laboratoires » pour une approche européenne de la transition.**
- 5. L'architecture et le développement urbain et territorial doivent travailler en priorité sur la régénération de l'existant.**

Sols

La ville contemporaine, une « ville-territoire », est en grande partie constituée de sols. Un système articulé de surfaces perméables de formes et de tailles multiples qui pourrait être mobilisé pour accroître la qualité de l'espace vécu dans son ensemble. Reconnaître aujourd'hui que la ville est « faite de sols » impliquerait de redéfinir dans sa globalité le projet urbain de demain. Un projet qui devrait être capable de préserver, augmenter et valoriser la quantité d'espaces ouverts et/ou cultivables et de les concevoir de concert. Terrassements, gazon, talus, mais aussi drains, chemins ou sentiers pourraient être conçus pour fonctionner ensemble de façon systémique.

Le territoire wallon est fortement marqué par la pollution de ses sols situés principalement le long du sillon industriel. Ces territoires en transition représentent un enjeu territorial autant qu'un potentiel spatial extraordinaires.

Le paysage wallon se compose également de vallées d'échelles différentes entrelacées les unes aux autres, de vastes forêts et de plateaux bocagers. Cette grande qualité paysagère implique de (ré)évaluer le rôle et l'importance des sols fonctionnels et fertiles, mais aussi la capacité d'un certain type d'agriculture et d'urbanité à préserver.

« Good Soil » est une stratégie ambitieuse de Bruxelles Environnement pour protéger et améliorer l'ensemble des sols de la Région de Bruxelles-Capitale afin d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois en préservant le fragile substrat sur lequel ils vivent.

6. **Reconnaître que, dans les formes d'urbanisation contemporaines, le sol et la ville sont deux réalités qui s'entremêlent pour « une refondation imaginaire et symbolique de lieux urbains en symbiose avec le vivant »¹.**
7. **Augmenter/régénérer les sols perméables/ouverts (publics et privés) en milieu urbain et en faire un enjeu prioritaire pour des raisons à la fois patrimoniales (qualité de l'espace), climatiques et écologiques.**
8. **Considérer l'environnement et l'urbanisation comme étant intrinsèquement liés dans les sphères des politiques publiques et de la recherche scientifique.**
9. **Considérer l'espace public comme élément nécessaire au rééquilibrage de toutes les composantes de l'écosystème assurant la coprésence et favoriser les synergies entre les divers éléments (milieux et organismes) qui le constituent : nature, culture, faune, flore et modes de vie humains (vers un « espace public pour tous »).**
10. **Importance de préserver ou de reconstruire d'authentiques espaces naturels, sorte de sanctuaires avec une très faible influence/intervention humaine.**

1 Frédéric Bonnet, Stéphanie Bonzani et Chris Younès, « Ville-nature et architectures des milieux », *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 26/27, 2012.

Situation et site

L'architecture est toujours située. Elle est liée au site, à sa géographie, à la culture du lieu ainsi qu'aux situations sociales et économiques. Elle prend en compte la condition des habitants, des lieux, leurs besoins et leurs attentes.

Aujourd'hui, situer une architecture ou un fragment de ville signifie également la rendre sensible/réactive aux dynamiques écologiques et climatiques spécifiques, résiliente aux changements environnementaux soudains et inattendus, capable de se régénérer cycliquement d'un point de vue matériel et fonctionnel pour devenir elle-même ressource (la ville se fait « mine »), et cela, grâce au potentiel offert par le site d'accueil.

La diversité du relief et des paysages wallons s'explique par la grande variété du sous-sol couplée à la complexité de son histoire politico-culturelle. Il s'agit d'un paysage doté d'une abondance d'espaces ouverts de qualité : la moitié du territoire est aujourd'hui occupé par des cultures et prairies et presque un tiers par des forêts. Un potentiel exceptionnel à valoriser, permettant d'adapter la ville aux défis qui nous attendent.

Le territoire urbain de Bruxelles, implanté dans la vallée de la Senne et de ses affluents, est marqué par un maillage écologique de parcs, jardins et forêts à l'est. En seconde couronne, le tissu urbain témoigne également du passé industriel dans le centre et en fond de vallée, où se concentrent enjeux urbains, contrastes socio-économiques et hyperdiversité ethnique.

11. **Débuter le projet par une observation minutieuse, précise et bienveillante de la situation existante, libérée de tout *a priori*, par une observation transcalaire et transdisciplinaire.**
12. **Prendre en charge les manques identifiés et mobiliser les potentiels. L'architecture puise ses ressources et son sens dans le lieu et ses qualités, dans les pratiques en place.**
13. **L'architecture doit toujours impliquer une réflexion sur le site.**
14. **Faire de l'architecture un vecteur potentiel d'échanges et de rencontres. Elle est en charge des liens entre les personnes et les groupes sociaux, entre les milieux humains et non humains.**
15. **L'architecture est attentive à l'utilisation des moyens dans une perspective à long terme.**

Métropoles et villages

Notre territoire se compose de villes, de villages, de petits noyaux habités, de maisons isolées, interconnectés de différentes manières et à différentes échelles : un capital à valoriser. Ces entités, organisées en « constellations » aux formes et tailles diverses, entretiennent des liens étroits avec leur territoire, leur région, qui se définit, entre autres, par un bassin de vie, par un potentiel spécifique, par la disponibilité en ressources et en services.

La longue histoire des campagnes habitées, leurs infrastructures et réseaux ont structuré l'environnement. Dans ce contexte, l'échelle intermédiaire du village joue un rôle fondamental. Pour pouvoir le faire, il doit pouvoir disposer d'équipements et de services à son échelle afin de participer activement à l'économie territoriale, en complémentarité avec les autres villages et villes. Si le village est la structure de proximité, la ville est le lieu de la diversité où différentes communautés cohabitent. C'est le lieu d'une complexité potentiellement riche d'échanges et de partages. Le lieu de la densité où l'espace ouvert devient essentiel pour absorber cette densité. D'une opposition ville-campagne, nous passons à un mode collaboratif entre différentes échelles et conditions territoriales.

La population est assez inégalement répartie sur le territoire wallon. L'occupation humaine s'est principalement développée le long du sillon industriel formé par les vallées de la Sambre et de la Meuse (bassins charbonniers) et au nord de celui-ci (triangle Bruxelles-Mons-Namur). Ce déséquilibre peut être lu comme une force dans la perspective d'un territoire capable de valoriser la diversité de ses composantes et de les faire travailler de concert. Le passé agricole et minier de ces campagnes, leurs espaces, leurs infrastructures et leurs réseaux (physiques et sociaux) articulant et irriguant densément le territoire en « constellations » peuvent être repensés et valorisés à la lumière d'une nouvelle habitabilité (élargie et de qualité) du territoire. De son côté, Bruxelles compte une des populations les plus diverses d'Europe. Ses 19 communes, avec leur identité propre, renforcent cette diversité qui devrait davantage s'incarner par une nouvelle culture bruxelloise de l'espace urbain qui reflète et promeut une société inclusive, d'où émerge la cohésion sociale et spatiale.

16. **Garantir la pérennité des structures villageoises, renforcer leurs complémentarités et leurs réseaux en les dotant des équipements scolaires, sociaux, économiques, productifs et culturels nécessaires.**
17. **Opérer une régénération en profondeur et une densification sélective des lotissements et des îlots urbains. Cela implique le curetage des îlots, une requalification en jardin et une mise en commun de l'espace reconquis.**
18. **Mettre les équipements en partage à différentes échelles en multipliant les usages et/ou utilisations dans le temps et en renforçant leur accessibilité.**
19. **Réparer la ville et le village par des interventions judicieuses tenant compte de l'échelle et des caractéristiques spécifiques du parcellaire.**
20. **Assumer « la ville palimpseste ».**
21. **Développer un maillage de transports doux et de transports en commun afin d'obtenir un territoire interconnecté à plusieurs échelles et vitesses.**

Patrimoine

Le patrimoine représente l'ensemble de notre territoire, de nos paysages, de nos villages et de nos villes et de ce qui les constitue, le bâti et le non-bâti. Dans ce sens, le territoire dans son ensemble peut être compris comme un grand ouvrage d'architecture² qui se modifie dans le temps et dont on doit prendre soin. Le régénérer signifie aussi être attentif à ce qui l'a structuré, à ses rationalités, à sa culture prise dans le sens large du terme. Les dynamiques qui ont façonné la ville et le territoire durant leur longue histoire sont souvent dictées par des situations topographiques, géologiques ou géographiques, par la proximité des cours d'eau ou des infrastructures ainsi que par des planifications datant de plusieurs millénaires. Inscire notre action dans cette histoire, c'est lui (re)donner du sens.

Aussi, traiter le patrimoine ne se résume pas à le maintenir en état, à le muséifier. Il s'agit au contraire d'anticiper sur ce qu'il pourra devenir. Intervenir sur le patrimoine, c'est non seulement sauvegarder notre patrimoine culturel, mais surtout l'inscrire dans une dynamique de coévolution, également écologique, dans la culture de demain. Le Green Deal européen et les concepts de Baukultur et de New Bauhaus sont des outils précieux à utiliser.

La riche et complexe histoire économique, politique, sociale et culturelle de la Wallonie, alliée à la singularité de son environnement et à son passé industriel, a permis, au fil du temps, l'édification et l'articulation d'un tissu bâti et d'un paysage de très haute qualité qui représente, à l'heure actuelle, un capital inestimable à valoriser. Le patrimoine bruxellois est le reflet de sa diversité et de la sédimentation des strates historiques de la ville-région. À chaque époque, une architecture et des sites remarquables ont composé un tissu urbain contrasté, extrêmement riche, adaptable et résilient.

² Aldo Rossi,
L'architettura della città,
Milan, Il Saggiatore, 2018.

22. **Réutiliser les anciennes structures de travail situées au sein des îlots (ateliers, petites usines, etc.) pour y abriter de nouvelles activités productives.**
23. **Construire le patrimoine de demain en garantissant une forme de pérennité. Cette pérennité s'obtient à partir d'une structure durable. Ceci implique une structure lisible, anticipatrice des évolutions futures, un système dissociant la structure de l'enveloppe et celle du cloisonnement en privilégiant des portées relativement amples et des hauteurs généreuses. Tout ceci afin de pouvoir offrir la flexibilité et la « transformabilité » nécessaires pour accueillir une diversité de programmes. Il s'agit dans ce cas d'optimisation généreuse et d'ingénierie créative.**
24. **Proposer une architecture qui n'est pas le résultat de composants additionnés, mais bien issue d'une démarche globale liée à la tectonique de l'ouvrage et à sa typologie.**
25. **Promouvoir la prise en compte des héritages de l'ensemble du XX^e siècle.**
26. **Prendre en compte le patrimoine « banal » et « pauvre » de nos villes. Ces édifices modestes constituent la peau de nos espaces publics, asseyent et marquent le parcellaire et constituent le grain de nos villes et de nos villages.**

Matérialité, art, technique et culture

La raréfaction des ressources nous amène à reconsidérer notre attitude face aux matériaux. Les paramètres déterminants sont de plusieurs ordres : la disponibilité de la matière première renouvelable ou non, son lien avec la transformation du territoire, l'énergie grise produite lors de la fabrication, la durée de vie du matériau, l'entretien, les possibilités de réutilisation et de recyclage, de reconditionnement et, enfin, le transport. Ce dernier paramètre étant probablement le plus difficile à identifier. Le matériau s'inscrit dans un processus économique où il s'agit de penser à long terme les cycles de vie du bâtiment et de la ville même.

Au-delà de la question technique, construire est un acte culturel. Le matériau joue un rôle déterminant dans l'inscription culturelle de l'architecture. Ainsi, la technologie s'inscrit dans la culture du savoir-faire local. De même, lier l'art à l'architecture comme partie intégrante du projet, et non comme un élément rapporté, assure un ancrage historique et symbolique au lieu.

De la grande disponibilité d'espaces et de bâtiments industriels à reconvertir émerge depuis quelques années dans la région de Bruxelles et en Wallonie une culture théorique et matérielle capable de faire preuve d'originalité et d'excellence en termes de réemploi, de recyclage et de circularité. Une recherche que l'Europe regarde avec intérêt et qui pourrait nous orienter dans les années à venir.

27. **Prôner une architecture dont la matérialité prend en compte la proximité, la dimension culturelle, économique et sociale.**
28. **Utiliser de manière responsable les matériaux tout en prônant leur réemploi.**
29. **Penser l'art de la ville avant de penser l'art dans la ville.**

Conclusion

Ce manifeste entend participer à l'écriture d'un nouveau récit qui vise la régénération de notre territoire et, par conséquent, de notre planète. Le développement régénératif est plus ambitieux que le développement durable et vise à créer des systèmes résilients et équitables qui concilient les besoins de la société et l'intégrité de la nature à partir de ce qui est déjà là, de son immense dépôt d'énergie grise.

Ce manifeste propose des trajectoires de projet autant que des revendications pour ouvrir la perception d'un nouveau mode d'habiter et de transformer notre cadre de vie. Au-delà, sa mise en pratique pourrait faire émerger une culture vertueuse du bâti et des espaces ouverts, et engager les changements de valeurs et de mentalités nécessaires pour parvenir à modifier les logiques politiques, financières et marchandes qui régissent le foncier et la transformation du territoire depuis des siècles.

Et si la Wallonie faisait preuve d'ambition pour son territoire ? Pourquoi la régénération de son territoire ne deviendrait-elle pas exemplaire à l'échelle européenne et ne pourrait-elle pas faire école ? Le momentum semble atteint et les réflexions sont posées. Pourquoi ne pas se lancer ensemble et de concert dans ce grand chantier ?

Martina Barcelloni Corte

Oana Bogdan

Christophe Catsaros

Norbert Nelles

Anne Norman

Bernard Wittevrongel